

Le 30 novembre 2021

Compte-rendu de la Commission locale de
développement rural de La Roche-en-Ardenne
En visio-conférence, le 29/11/21



Présents : Etienne Jacques, Hubert Batteux, Myriam Dings, Jean-Michel Bodelet, Nathalie Antoine, Céline Fripiat, Sophie Molhan, Guy Gilloteaux, Annie Duterme, membres de la CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Guénaël Devillet, Thomas Poncelet et Pierre Poncelet ;

FRW : Catherine Servotte et Séverine Schonne

Excusés : Dominique Gillard, Christiane Collinet, Josette Fauconnier, Patrick Volvert, Léon André, Hilde et Geert Vervaecke-Van den Broeck, Pascal Lucas

* * *

0. Introduction

Catherine Servotte accueille les participants et les remercie pour leur présence à cette réunion qui, en raison de la situation sanitaire, se déroule de nouveau par écrans interposés. En croisant les doigts pour pouvoir rapidement se réunir physiquement pour continuer en toute convivialité le travail sur le PCDR...

Après annonce des excusés, Catherine précise que Hilde et Geert Vervaecke-Van den Broeck ne souhaitent plus poursuivre le travail avec la CLDR pour raisons familiales.

➔ **La FRW fait donc appel aux membres pour solliciter leur réseau de connaissances, voisins... afin de récolter de nouvelles candidatures pour la CLDR.**

L'équipe de Marloie de la FRW accueille une nouvelle collègue, Séverine Schonne, qui va désormais travailler en binôme avec Catherine dans le cadre de l'accompagnement de l'ODR de La Roche. Séverine connaît déjà le métier d'agent de développement pour l'avoir pratiqué pendant une quinzaine d'années avant d'expérimenter, pendant ces 2 dernières années, la fonction d'Happiness Manager au sein d'un espace de coworking et FabLab (atelier de fabrication numérique). C'est avec grand plaisir qu'elle fait la connaissance de la CLDR de La Roche et se réjouit d'entamer le travail en sa compagnie.

1. Approbation du PV de CLDR du 25/10/21

Les participants apportent un complément d'informations :

- Si le projet de passerelle au gué des Ondes est retenu, il serait intéressant de prévoir une liaison avec la voie lente, d'autant plus que ce projet transcommunal avec Houffalize peut bénéficier d'un taux de subventionnement intéressant.

NB : le projet de passerelle est peut-être une solution intéressante pour éviter que le pont de Maboge – dont le socle central est déjà fragilisé et endommagé – ne souffre trop d'une prochaine crue... mais attention que cette passerelle ne pourra sans doute pas remplir le rôle d'un barrage écrêteur (à étudier avec les Voies hydrauliques).

Moyennant la prise en compte de cette information, le compte-rendu est approuvé.

2. Présentation par l'auteur des fiches-projets du lot 1

Méthode de travail :

Le bureau d'études Orthogone, chargé de la rédaction du PCDR de La Roche, présente les fiches-projets. Les participants sont invités à réagir, soit en prenant la parole, soit via le fil de discussion, à l'issue de la présentation de chacune des fiches.

Vous trouverez le power-point de présentation d'Orthogone en annexe. Les remarques des participants sont reprises, par fiche-projet, ci-dessous.

- ✓ **Lot 1 – projet 3 : travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité**
 - Il faut étendre le public cible de cette fiche pour intégrer les enjeux économiques et touristiques de la commune : permettre aux entrepreneurs d'avoir une bonne connexion, assurer aux touristes de pouvoir contacter les secours en cas de pépin même sur les chemins de promenades, utiliser les nouvelles technologies pour mettre en valeur certains sites d'exception...
 - La commune ou même les particuliers individuellement ont déjà alerté les opérateurs plusieurs fois à ce sujet mais sans succès. A noter que la Ministre De Sutter a initié récemment un "plan national pour la large bande fixe et mobile", soit un programme dont le but est de supprimer d'ici 2025 les dernières "zones blanches", ces endroits sans internet (fixe) rapide.
 - A noter que la commune dispose d'une commission « communication », inactive pour le moment, mais qui pourrait être resollicitée pour plancher sur cette question en particulier.
 - Qu'en est-il de la 5G ? Si cette dernière se profile à l'horizon, elle va certainement rendre obsolète les autres technologies. Sommes-nous prêts à accueillir la 5G à La Roche ?
- ✓ **Lot 1 – projet 7 : réalisation d'un plan « logement et habitat »**
 - Il est primordial de conserver de la vie dans nos villages, d'attirer de jeunes ménages et de donner la chance financièrement aux jeunes de la commune de s'y installer. *NB : le lotissement communal du Pafy propose des terrains au prix préférentiel de 30€/m².* La fiche-projet concernant la création de logements tremplins sur l'ancien site du tram pourra apporter une réponse également.
 - Les secondes résidences et gîtes de grande capacité ont tendance à asphyxier certains villages malgré que la commune veille au grain - lors des nouvelles constructions - pour éviter un déséquilibre au sein des villages.
 - Concernant la fiche-projet, il s'agira pour l'auteur d'être plus précis, d'analyser davantage la situation pour faire des choix parmi l'ensemble des zones disponibles en respectant autant que faire se peut des principes d'urbanisation cohérents (éviter l'étalement en ruban, le long d'axes à fort passage, densifier les cœurs de villages, sélectionner les villages plus facilement accessibles au niveau mobilité, éviter de rejoindre certains hameaux en urbanisant...).

- ✓ **Lot 1 – projet 8 : valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et « transmission »**
 - Le travail d'inventaire a déjà été entamé il y a de nombreuses années. Actuellement, on estime à 50% les éléments recensés. Malheureusement, certains ont disparu au fil du temps (vol, dégradation, météo, travaux forestiers...). Il serait opportun de relancer un groupe de bénévoles pour poursuivre le recensement (pourquoi ne pas suggérer la mission de géolocalisation des éléments aux mouvements de jeunesse ?) en leur proposant une méthodologie commune et des échanges pour s'assurer d'avoir un travail de qualité. → La FRW peut aider à la mise en place.
 - La présente fiche ne s'intéresse qu'au petit patrimoine populaire (tel que défini par la Région) ; et pas à d'autres monuments plus imposants.
 - La rénovation et la restauration d'éléments sont déjà prises en charge par les services communaux en fonction des possibilités (certains éléments mis en valeur par exemple lorsqu'ils se trouvent sur des chemins de promenades).

- ✓ **Lot 1 – projet 11 : Création de lieux d'échange entre citoyens**
 - Précautions concernant les « boîtes à livres » : plusieurs sont déjà existantes/en cours sur la commune ou ont déjà existé (Bérismenil, Hives, SI...) Il s'agira de tirer profit de ces expériences pour s'assurer que ces boîtes durent dans le temps (bonne localisation, gestion, approvisionnement...) *NB : la boîte à livres de Nisramont souhaite étoffer son offre avec des livres pour les 8-14 ans. Avis aux donateurs !*
 - Une boîte à dons pourrait compléter le projet mais attention aussi à la gestion car, suite à l'expérience des dons reçus lors des inondations, il s'agira de vérifier l'état de ce qui est donné. Un frigo partagé pourrait aussi être installé pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
 - Concernant le contenu de la fiche, la CLDR peut être identifiée comme « porteur de projet » et la FRW peut accompagner la réflexion citoyenne autour de cette action.

- ✓ **Lot 1 – projet 14 : Organisation d'actions liées à la transition/conscientisation du citoyen au respect de la planète**
 - Au sein de la commune, il existe déjà une Commission « déchets » qui est très active pour réduire l'impact écologique par des actions concrètes (ex : ateliers de sensibilisation pour différents publics et nouvellement, des gobelets réutilisables pour événements...).
 - La commune est « Zéro pesticide » depuis 2013 déjà (avant l'imposition par la Région) et traque donc mécaniquement les « mauvaises » herbes sur son domaine. En ce qui concerne le domaine privé, les agents constatateurs veillent au grain.
 - La FRW est étonnée du contenu de la fiche dans le sens où les propositions, bien qu'intéressantes, ne sont pas directement en lien avec les demandes récoltées lors des consultations des habitants en 2017...
 - La CLDR peut également être identifiée comme « porteur de projet » pour cette fiche ; avec l'appui de la FRW.

- ✓ **Lot 1 – projet 15 : Valorisation du Deister**
 - Cette fiche concerne bien la colline du Deister et non le site de l'arboretum à propos duquel la Presse a relaté un projet sur le thème des dinosaures. *A noter qu'une cartographie et un reportage photos accompagnent d'ailleurs cette fiche-projet dans le PCDR afin d'éviter toute confusion.*
 - La CLDR confirme l'intérêt tout d'abord, de la réappropriation des lieux par les citoyens ; ensuite, d'une étude approfondie tenant compte des caractéristiques et particularités du site pour le mettre en avant.
 - NB : le versant Nord de la colline contient du plomb (ancienne mine) ; le versant Sud, du cuivre.

✓ **Lot 1 – projet 16 : Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil**

- C'est un site exceptionnel qui n'a pas livré tous ses secrets et qui mérite une valorisation plus importante qu'actuellement. Depuis l'arrêt des fouilles du professeur Bonenfant, l'ULB n'est plus vraiment investie sur le site et les reconstructions entreprises se dégradent au fil du temps. Difficile pour la commune d'assurer la charge de l'entretien/du maintien en l'état de ce site. Peut-être pourrait-on essayer d'obtenir un financement par du mécénat ou via la Loterie Nationale ?
- Un collectif citoyen - soutenu par la commune et travaillant en bonne intelligence avec les acteurs concernés - pourrait voir le jour pour s'occuper des sites hors du commun de la commune (Deister, Cheslé, Château...).
- Envisager de tout garder, reconstituer à l'identique serait hors de coûts et illusoire. Pourquoi ne pas envisager d'utiliser les nouvelles technologies pour permettre, par smartphone interposé, de se plonger dans une reconstitution virtuelle du site du Cheslé tel qu'il était à l'époque ?
- Il serait intéressant de faire un lien entre cette fiche et la fiche projet « voies lentes » et de recontacter le Musée des Celtes de Libramont.

Les fiches-projets du lot 2 n'ont pas pu être présentées au cours de la réunion en raison de l'heure tardive.

3. Divers

- La prochaine réunion sera organisée à la mi-janvier après concertation avec le bureau d'études, la commune et la FRW pour la présentation des fiches du lot 2 et récolte des remarques concernant le lot 3. *Afin d'avancer dans la rédaction du PCDR, il est possible qu'un travail préparatoire de relecture vous soit proposé (à confirmer).*
- Une visite de terrain est prévue le jeudi 20 janvier 2022 entre l'auteur, la commune, les agents de développement et l'équipe d'assistance architecturale de la FRW sur le site de l'ancienne gare du tram à La Roche pour définir le périmètre et les fonctions possibles afin d'affiner la fiche-projet.
- Une réunion avec les habitants de Cielle est programmée le 4 février 2022 en soirée pour avancer sur la fiche relative à la maison de village.
- Date à fixer pour une visite de terrain concernant la fiche-projet relative aux aménagements de sécurité routière.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance en leur souhaitant de très belles fêtes de fin d'année !

Pour la FRW,

Catherine SERVOTTE et Séverine SCHONNE